



1836
1920

8^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR
du 1^{er} février 1898 au 15 septembre 1908

S I R
LOUIS-AMABLE
JETTÉ

DEVISE

*Spes mea
supra Stellae*

Mon espérance est au-delà des étoiles

C'est à l'Assomption, le 15 janvier 1836, qu'est né Louis-Amable Jetté. Son père, Amable Jetté, était marchand et propriétaire d'un magasin général; Jeanne-Joséphine (Caroline) Gauffreau, sa mère, était la petite-fille d'un riche planteur de Saint-Domingue, Toussaint Béraud de Saint-Maurice, qui avait été chassé et ruiné par la Révolution de 1793. La famille aurait été sauvée, dit-on, grâce au dévouement d'un vieil esclave qui prévint ses maîtres du danger qui les menaçait. Arrivée à New York, la mère de Jetté épouse en premières noces un avocat canadien, fils de l'honorable Faribault, autrefois seigneur de l'Assomption. Devenue veuve, elle va demeurer chez son beau-frère à l'Assomption où elle épousera Amable Jetté. C'est pourquoi on dira de Louis-Amable Jetté qu'il « était de belle lignée [et qu'il] garda toute sa vie les traditions canadiennes, empruntant à sa mère les meilleures traditions françaises ».

Jetté fait ses études classiques au Collège de l'Assomption de 1842 à 1853. Un contemporain dira à son sujet qu'il « était toujours mis avec élégance, poli, affable, mais réservé et modeste. [...] Il n'était pas le premier de sa classe, mais il aurait pu l'être s'il n'avait pas employé la plus grande

partie de son temps à lire tout ce qui lui tombait sous la main. La bibliothèque du collège ne lui suffisait pas, renchérit-on : il trouvait moyen de se faire apporter des livres du dehors et des journaux, des journaux libéraux surtout, car dès ce temps-là, ce petit garçon [...] avait ses idées à lui, sa manière de voir les choses en politique. Mais comme il ne faisait pas parade de ses connaissances et de ses sentiments et laissait alors comme aujourd'hui les autres penser comme ils voulaient, tout le monde l'aimait et respectait ses convictions ». À l'âge de 17 ans, Jetté vint ensuite étudier le droit à Montréal au Collège Sainte-Marie, puis à l'Université Laval à Montréal. Il sera admis au barreau le 2 février 1857 et exercera à Montréal avec Hector Fabre et Siméon Lesage, puis avec Frédéric-Ligori Béïque.

En 1870, Jetté acquiert ses lettres de noblesse comme avocat lorsqu'il plaide, devant la Cour supérieure, la célèbre affaire Guibord. Avec ses confrères François-Xavier-Anselme Trudel et Francis Cassidy, il défend le curé de Notre-Dame de Montréal qui refusait à feu Joseph Guibord d'être enterré dans la section du cimetière réservée aux sépultures religieuses parce qu'il appartenait à l'Institut canadien. Selon les dogmes catholiques, l'Église jouit d'une autonomie absolue dans les matières spirituelles et, au cours de sa plaidoirie, Jetté se demande alors si le « tribunal a le droit d'empêcher l'autorité religieuse d'imposer aux enfants de l'Église les peines, les châtimens, les flétrissures qui font partie de sa discipline ». On rapporte que Joseph-Adolphe Chapleau, alors avocat au Barreau de Montréal – et prédécesseur de Jetté au poste de lieutenant-gouverneur du Québec –, avait suivi avec intérêt ces plaidoiries et aurait dit en sortant du Palais : « J'envie à Jetté cette superbe péroraison ! » *La Revue de droit international de Gand*, de Belgique, écrira de surcroît, en 1872, que Jetté semble être « un avocat d'une haute valeur qui serait au premier rang dans tous les barreaux où se plaident les grandes causes »; on souligne d'autant plus l'excellente clarté de la langue employée par le plaideur. Il n'en demeure pas moins que le juge Charles-Elzéar Mondelet, qui présidait le procès, ordonnera l'inhumation de la dépouille de Guibord, qui aura lieu le 16 novembre 1874, en terre consacrée. M^{gr} Bourget, en désaccord avec le jugement, proclama le lot de Guibord moralement séparé du cimetière catholique.

En plus d'être un avocat de renom, Jetté collabore à la rédaction de plusieurs journaux montréalais. Dès 1863, il publie des articles dans *L'Ordre*, le *Courrier de Montréal* et *L'Union catholique*. En devenant rédacteur du journal *L'Union nationale*, il s'inscrit dans la tradition du discours nationaliste canadien-français de son époque. De même, Jetté sera fondateur et rédacteur de la *Revue critique de législation et de jurisprudence du Canada* de 1871 à 1875. À l'étranger, il sera membre correspondant de la *Revue de droit international de Gand* ainsi que de la Société de législation comparée et de la Société d'histoire diplomatique de Paris. Il publiera aussi quelques rapports, des notes de cours et certains de ses discours. Jetté est un bibliophile ainsi qu'un collectionneur, et les murs de son cabinet de travail disparaissaient, paraît-il, derrière les rayons de son imposante bibliothèque ou sous les portraits et les gravures des hommes illustres du Canada. En 1898, il possédait 585 titres et 1 839 volumes reflétant bien son intérêt pour le droit civil et romain, la jurisprudence, la codification, les auteurs classiques et les ouvrages d'auteurs canadiens-anglais, britanniques et américains.



Nationaliste dans l'âme, Jetté ne se reconnaît de prime abord dans aucun parti politique fédéral. Dévoué à la cause du Canada français, Jetté fondera le Parti national avec quelques jeunes libéraux en 1871. Son collègue Béique fait partie de ce nombre, et notons qu'Honoré Mercier, futur premier ministre du Québec, joindra également le groupe. Aux élections de 1872, Jetté se présente dans Montréal-Est et affronte sir George-Étienne Cartier. Malgré son inexpérience en politique, Jetté défait son célèbre adversaire par une écrasante majorité et siège dans l'opposition avec les libéraux d'Alexander Mackenzie.

Après mûre réflexion, Jetté en vient à la conclusion que dans l'intérêt du pays, il vaut mieux se rallier définitivement aux libéraux pour ainsi attaquer d'une seule voix le Parti conservateur. C'est d'ailleurs sous la bannière libérale qu'il se fait réélire en 1874 lorsque l'équipe de Mackenzie est portée au pouvoir. Jetté se défendra néanmoins d'appartenir à la fraction modérée du parti; il condamne ouvertement les écarts des « Rouges » de 1849 et de 1854 lorsque ces derniers professaient le libéralisme

condamné par l'Église catholique ultramontaine. La carrière politique de Jetté est toutefois entachée par les allégations des conservateurs en mars 1875. Sachant que le gouvernement fédéral entreprendrait l'agrandissement du canal de Lachine, Jetté achète des terrains bordant le canal en avril 1874: l'automne suivant, après une opération de spéculation, il réussit à vendre ses acquisitions pour le quadruple du prix d'achat. En Chambre, Jetté plaidera toujours son innocence. Quoi qu'il en soit, il décide de ne pas se représenter aux élections de 1878 et refuse de surcroît l'offre de devenir ministre de la Justice.

Après avoir été créé conseiller en loi de la reine le 31 mai 1878, il est nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Montréal le 2 septembre 1878. De l'avis du député provincial Laurent-Olivier David, Jetté, son ami de longue date, fut un magistrat célèbre qui « travaillait lentement mais sûrement, [...] mais l'excellence de ses jugements lui faisait pardonner sa lenteur ». D'autre part, en plus d'être membre du Conseil de l'instruction publique de 1878 à 1898, il étudie à l'occasion des questions d'intérêt public, à la demande des gouvernements. Par exemple, en 1887, il soumet un rapport au premier ministre Mercier qui présente la nécessité de refondre entièrement le Code civil de 1866. De plus, en septembre 1891, à la demande du lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers, on lui offre de présider la commission royale d'enquête dans l'affaire du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. Le gouvernement de Mercier est alors accusé de détournement de fonds. Les adjoints de Jetté, les juges Louis-François-Georges Baby et Charles Peers Davidson, présentent un rapport qui accuse le gouvernement; Jetté, retardé par la maladie, présentera plus tard un rapport séparé qui, en revanche, nie toute existence de malversation. Le lieutenant-gouverneur Angers démettra quand même Mercier de ses fonctions.

En plus d'être magistrat, Jetté enseigne du 8 janvier 1878 au 1^{er} février 1898 à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal, dont il sera doyen en 1890. On rapporte qu'il « faisait penser aux vieux maîtres des universités françaises. Il était, dit-on, d'une scrupuleuse ponctualité, et son cours était une intéressante, parfois captivante dissertation sur quelques articles du code, et son cours n'eût pas été complet sans une anecdote ou deux pour le rendre plus attrayant et pour reposer ses auditeurs. [...] Il arrivait quelques fois que des étudiants espiègles [...] troublaient la paix; mais sir J.-A. Jetté,



toujours bon et patient, ne paraissait pas avoir prêté aucune attention à ces turbulents : ce n'est qu'aux examens semestriels qu'on découvrait que le professeur les avait bien reconnus ».

En 1898, Jetté démissionne comme professeur et comme juge lorsqu'il est désigné pour succéder à Chapleau à la fonction de lieutenant-gouverneur du Québec. Lors de la cérémonie d'intronisation qui se déroule

le 1^{er} février, le maire de Québec et futur premier ministre de la province, Simon-Napoléon Parent, prononce un discours élogieux à l'adresse du nouveau lieutenant-gouverneur. Dans son discours, Jetté lui répondra : « Vous avez insisté, M. le maire, dans les aimables choses que vous m'avez dites, sur mes dispositions à l'étude et au travail. Je sais que Québec est, dans notre province, la ville lettrée et savante entre toutes. [...] Je profiterai donc de mes loisirs pour puiser dans ces trésors que vous avez accumulés dans la bibliothèque de votre université et dans celle du Parlement; je profiterai des travaux et de la science de vos littérateurs, de vos historiens, de vos conférenciers, de vos chercheurs, et je me permets d'espérer que, lorsque je serai relevé de mes fonctions officielles, les profits que j'aurai retirés de ces avantages ainsi mis à ma disposition pourront m'aider à me consoler du regret que j'aurai de vous laisser. » On comprend nettement que Jetté demeure encore, à 62 ans, un amoureux du savoir et de la littérature.

De 1898 à 1908, le lieutenant-gouverneur aura l'occasion de parcourir toutes les régions du Québec, de visiter les principales maisons d'enseignement et de discourir aux grandes manifestations nationales et religieuses. L'année 1903 sera particulièrement chargée : il rencontre à Londres le roi Édouard VII au palais de Buckingham et le pape Pie X le reçoit au Vatican en audience privée.

Il fait également partie de la commission judiciaire d'arbitrage chargée de délimiter la frontière entre l'Alaska et le Canada. La commission rendra une décision défavorable aux prétentions du Canada, mais Jetté et son collègue canadien refusent d'y souscrire. Jetté est, en parallèle, engagé au point de vue social : il appuiera en 1905 les démarches menées par Alphonse Desjardins pour la reconnaissance juridique des caisses populaires par l'Assemblée législative et, en 1907, il parrainera la mise sur pied de la Ligue antialcoolique de Québec.

Lorsque prend fin son mandat le 15 septembre 1908, Jetté retourne siéger comme juge de la Cour supérieure et, l'année suivante, comme juge en chef de la Cour du banc du roi. Qui plus est, de novembre 1910 à avril 1911, durant la maladie du lieutenant-gouverneur Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, il agit à titre d'administrateur de la province. Il a alors 75 ans. Les hautes responsabilités de Jetté ne l'empêchent pas d'être président du comité du monument Montcalm. Le 14 septembre 1911, il dévoile la statue dédiée au noble marquis. Quelques semaines auparavant, en août, Jetté avait pris sa retraite de la magistrature après une longue et fructueuse carrière.

Plusieurs honneurs ont marqué le cheminement de Jetté. En 1878, l'Université Laval lui confère un doctorat honorifique. Il est créé commandeur de la Légion d'honneur le 30 août 1898. Puis, le 17 septembre 1901, il est décoré de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George; à Québec, le mois suivant, il reçoit cet honneur des mains du futur George V, alors duc de Cornwall et d'York. En 1908, l'University of Toronto lui confère un doctorat d'honneur.

Jetté vit une retraite paisible rue d'Auteuil à Québec, au milieu de ses livres, de ses recueils de journaux et, bien entendu, avec Berthilde Laflamme, qu'il a épousée le 23 avril 1862 à Montréal et avec qui il a eu sept enfants. C'est le 5 mai 1920 au matin que Jetté meurt, à l'âge de 84 ans, rejoignant ainsi son épouse décédée onze mois plus tôt. Le 8 mai, il est enterré dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 1^{er} FÉVRIER 1898 AU 15 SEPTEMBRE 1908

13 juin 1898

Création du territoire du Yukon consécutive à la ruée vers l'or au Klondyke.

13 juin 1898

Décès de Joseph-Adolphe Chapleau, premier ministre du Québec de 1879 à 1882 et lieutenant-gouverneur du Québec de 1892 à 1898.

27 août 1898

Naissance de Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur du Québec de 1950 à 1958.

25 septembre 1900

Décès en fonction de Félix-Gabriel Marchand, premier ministre du Québec depuis 1897.

3 octobre 1900

Assermentation du libéral Simon-Napoléon Parent comme premier ministre du Québec.

7 novembre 1900

Victoire du Parti libéral de sir Wilfrid Laurier aux élections fédérales.

7 décembre 1900

Victoire du Parti libéral de Simon-Napoléon Parent aux élections provinciales.

22 janvier 1901

Décès de la reine d'Angleterre, Victoria 1^{re}. Son fils Édouard VII lui succède.

24 janvier 1901

Proclamation du nouveau souverain par le lieutenant-gouverneur du Québec.

4 mai 1901

Décès de John Jones Ross, premier ministre du Québec de 1884 à 1887.

9 août 1902

Couronnement d'Édouard VII.

8 novembre 1903

Décès de Louis-François-Rodrigue Masson, lieutenant-gouverneur du Québec de 1884 à 1887.

3 novembre 1904

Réélection du Parti libéral de sir Wilfrid Laurier aux élections fédérales.

25 novembre 1904

Réélection du Parti libéral de Simon-Napoléon Parent aux élections provinciales.

21 mars 1905

Démission du premier ministre du Québec Simon-Napoléon Parent.

23 mars 1905

Assermentation du libéral Lomer Gouin comme premier ministre du Québec.

1^{er} septembre 1905

Entrée de l'Alberta et de la Saskatchewan dans la Confédération canadienne.

8 juin 1908

Victoire du Parti libéral de Lomer Gouin aux élections provinciales.

PRÉSENCE TOPONYMIQUE

Canton Jetté, Bas-Saint-Laurent

Rue Louis-Jetté, Sainte-Foy